

POUR UN MONDE DU TRAVAIL OUVERT À LA JEUNESSE

Regards sur le marché du travail des jeunes en Europe

[Patricia Vendramin](#)

Presses de Sciences Po | « [Agora débats/jeunesses](#) »

2020/3 N° 86 | pages 61 à 76

ISSN 1268-5666

ISBN 9782724636277

Article disponible en ligne à l'adresse :

<https://www.cairn.info/revue-agora-debats-jeunesses-2020-3-page-61.htm>

Distribution électronique Cairn.info pour Presses de Sciences Po.

© Presses de Sciences Po. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

Pour un monde du travail ouvert à la jeunesse

Regards sur le marché du travail des jeunes en Europe

Patricia Vendramin

INTRODUCTION

Alors que le travail continue à jouer le rôle de grand intégrateur social, comment penser la position de la jeunesse à l'égard du marché du travail ? Pour éclairer cette question, cet article dessine d'abord quelques traits de la situation des jeunes en Europe, à partir d'une série de données statistiques. Il donne ensuite un aperçu des orientations prises en termes de politiques publiques, en y incluant les débats autour d'un revenu inconditionnel ciblé sur la jeunesse. À partir de cet état des lieux, il pose les contours du rapport au travail des jeunes en montrant comment celui-ci vient heurter la nature des dispositifs publics qui les ciblent.

PORTAIT POINTILLISTE DE LA JEUNESSE EUROPÉENNE AU REGARD DU TRAVAIL

Beaucoup de choses ont déjà été écrites sur la jeunesse, cette catégorie intermédiaire entre l'enfance et l'âge adulte, entre l'éducation et la vie professionnelle. Si la frontière entre ces deux catégories étaient claires, notamment depuis l'obligation scolaire et l'interdiction du travail des enfants, aujourd'hui un espace flottant entre la fin de la scolarité et l'entrée effective dans la vie professionnelle s'est créé. Il désigne une réalité sociale à la fois multiforme mais aussi homogène sur de nombreux points, caractérisée par une intégration laborieuse et hésitante pour beaucoup de jeunes. Si la jeunesse constitue une catégorie hétérogène sur plusieurs aspects – ses origines sociales, ses niveaux de diplôme, ses parcours –, elle partage aussi des aspirations communes, celles de l'indépendance, de l'accès à un emploi et à un travail, conformes à ses attentes somme toute assez traditionnelles, qui sont celles de la sécurité et de l'épanouissement à travers la participation à la vie professionnelle. Les données qui suivent esquissent la situation de

la jeunesse en Europe, en termes de formation, d'emploi, de chômage et de conditions de vie. Quelques comparaisons entre pays caractérisés par des régimes différents de protection sociale sont proposées, sans couvrir l'ensemble des pays de l'Union européenne. Nous avons retenu en particulier des tranches d'âge au-delà de l'âge moyen de la décohabitation familiale.

Comparativement aux générations qui la précèdent, la jeunesse européenne d'aujourd'hui est globalement bien formée. Les détenteurs de diplômes de l'enseignement supérieur sont de plus en plus nombreux, mais en même temps près d'un dixième des jeunes quittent prématurément toute formation.

Comparativement aux générations qui la précèdent, la jeunesse européenne d'aujourd'hui est globalement bien formée. Les détenteurs de diplômes de l'enseignement supérieur sont de plus en plus nombreux, mais en même temps près d'un dixième des jeunes quittent prématurément toute formation.

tion. Dans l'Europe des 28 (UE-28), en 2019, parmi les 30-34 ans, on compte 41,6 % de détenteurs d'un diplôme supérieur, près d'une femme sur deux (46,7 %) et 36,6 % des hommes¹. Dans cette Europe, c'est Chypre qui compte le plus de diplômés de l'enseignement supérieur (58,8 %) et la Roumanie qui présente le pourcentage le plus bas (25,8 %). En France et en Belgique, ce sont 47,5 % des 30-34 ans qui sont diplômés de l'enseignement supérieur, 50 % au Royaume-Uni, 35,5 % en Allemagne. Dans chacun des pays, la proportion de jeunes femmes diplômées

de l'enseignement supérieur est plus élevée que celle de jeunes hommes. L'écart moyen pour l'UE-28 est de 10 points de pourcentage. Cet écart en faveur des femmes est de 3,5 à 26,5 points de pourcentage selon les pays. Néanmoins, cette situation favorable en termes de formation est tempérée par la perte de valeur de certains diplômes sur le marché du travail (Duru-Bellat, 2006) et des phénomènes de déclassement (Peugny, 2009).

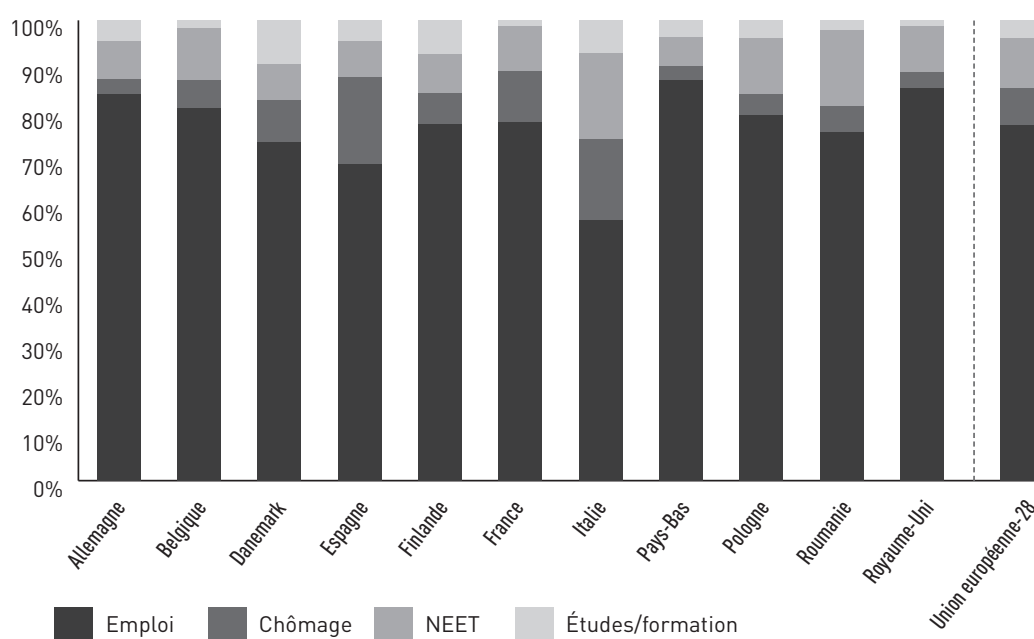
À l'autre extrémité, on trouve les jeunes qui ont quitté prématurément l'éducation et la formation, c'est-à-dire les jeunes âgés de 18 à 24 ans n'ayant pas dépassé l'enseignement secondaire et ne poursuivant ni études, ni formations complémentaires. Cet indicateur désigne la part des jeunes remplissant ces conditions parmi la population totale des 18-24 ans. En 2019, ils représentent 8,9 % des jeunes âgés de 18 à 24 ans, soit 10,4 % de jeunes hommes et 7,3 % de jeunes femmes. Ce pourcentage a diminué de 3,6 points depuis 2010, mais il reste néanmoins encore près d'un jeune sur dix qui quitte prématurément l'éducation et la formation. La moyenne masque des différences entre pays. Ce taux est le plus élevé en Espagne (17,3 %) et le plus bas en Lituanie (4 %). En France, il est de 8,2 %, en Belgique de 8,4 %, au Royaume-Uni de 10,9 % et en Allemagne de 10,3 %.

1. Sauf spécification contraire, toutes les données citées proviennent de l'enquête sur les forces de travail : *Labour Force Survey*, Eurostat, 2013 et 2019.

Henri Eckert (2018), à partir de la situation française, montre cependant l'ambiguïté dans la statistique du glissement de la catégorie « jeunes non qualifiés » à celle de « jeunes sans diplômes ». Si les deux se caractérisent par l'absence de diplômes, tous les jeunes sans diplômes ne sont cependant pas dépourvus de qualifications. Eckert montre aussi que la frontière entre non-diplômés et diplômés de formations professionnelles de premier niveau tend à se brouiller par leur peu de valorisation sur le marché du travail et leur mise en concurrence avec des diplômes plus élevés.

Le sésame de l'accès à la vie indépendante et à la citoyenneté est l'intégration au marché du travail, mais celle-ci se révèle ardue pour beaucoup de jeunes en Europe. Dans le graphique 1 ci-dessous, on peut lire que dans l'Europe des 28, en 2019, parmi les jeunes âgés de 25 à 29 ans, 7,9 % sont au chômage, 77,3 % en emploi et 14,8 % inactifs. La catégorie « inactif » comprend les jeunes aux études et les *Not in Employment, Education or Training* (NEET, voir *infra*). La composition de cette catégorie « inactif » à 15-19 ans et à 25-29 ans est évidemment différente, les jeunes aux études à 25-29 ans sont plus rares et le pourcentage désigne à ce moment-là une majorité de jeunes en dehors du marché du travail qui vient s'ajouter au nombre des chômeurs. Les différences entre pays sont importantes. En Italie, 56,6 % des jeunes dans cette catégorie d'âge sont en emploi. Au Royaume-Uni, ils sont 85,3 % et en France 77,8 %.

Graphique 1. Répartition des 25-29 ans selon la situation au regard du marché du travail. Comparaison de quelques pays européens. Données 2019.

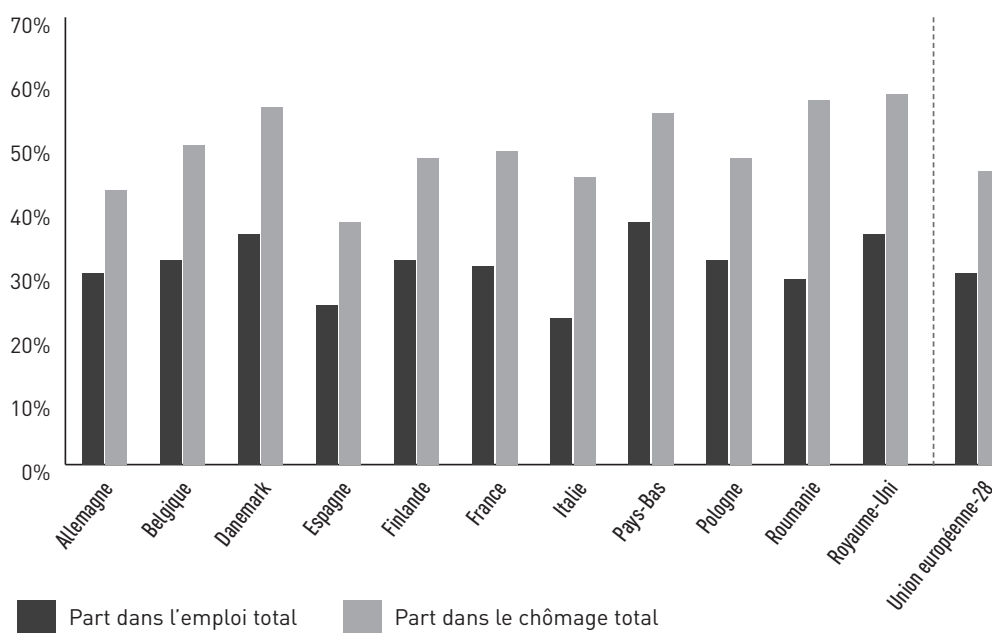


Source : données Eurostat, 2019.

Le taux de NEET est le pourcentage de jeunes d'un groupe d'âge donné qui ne sont ni en emploi, ni aux études ou en formation. Dans l'indicateur des NEET, un jeune poursuivant des études n'est pas considéré comme inactif. En dessous de 25 ans, une part de ces NEET est probablement sortie des études récemment et est sans doute au début du processus de recherche d'emploi. Ce taux reste élevé, en particulier pour la tranche d'âge des 25-29 ans. En 2019, pour l'UE-28, cela concerne 10,9 % des jeunes dans cette tranche d'âge, avec une différence importante entre les hommes (15,9 %) et les femmes (6 %). En France, le taux de NEET parmi les jeunes femmes âgées de 25 à 29 ans est de 13,5 % contre 6,1 % parmi les jeunes hommes.

Une autre manière d'appréhender la situation de la jeunesse consiste à regarder comment le chômage global se distribue entre les différents groupes d'âge, c'est-à-dire quelle est la structure d'âge de l'ensemble de la population au chômage. On peut ainsi observer la proportion des moins de 35 ans parmi les chômeurs et personnes en emploi. Dans le graphique 2 ci-dessous, dans tous les pays considérés, la proportion de jeunes de moins de 35 ans est toujours plus élevée dans la population au chômage que dans la population en emploi. Cette situation reflète des arrangements institutionnels et des consensus informels qui conduisent à reporter plus massivement le poids du risque économique sur la jeunesse.

Graphique 2. Part des moins de 35 ans dans l'emploi total et dans le chômage. Comparaison de quelques pays européens. 2019 (4^e trimestre).



Source : données Eurostat, 2019.

Les jeunes actifs occupés sont proportionnellement plus nombreux que leurs aînés à avoir des emplois temporaires, généralement faute d'avoir trouvé un travail permanent. Ainsi en 2019, dans l'Europe des 28, les jeunes salariés, âgés de 25 à 29 ans en activité, ont pour 20,6 % un emploi temporaire. L'avancée en âge voit cette proportion diminuer, toujours pour l'UE-28, avec 17,4 % parmi les 25-34 ans, 10,2 % parmi les 35-44 ans et 7,7 % parmi les 40-64 ans (Q4 2019). Les différences entre pays sont importantes ; quelques pays ont des taux plutôt bas dans cette tranche d'âge, comme la Roumanie (2,8 %) et le Royaume-Uni (4,4 %), tandis que d'autres, comme l'Espagne, comptent près d'un jeune sur deux âgé de 25 à 29 ans occupé dans un emploi temporaire (46,7 %). Pour la France, la Finlande et les Pays-Bas, c'est environ un quart des jeunes de cette catégorie d'âge qui occupent des emplois temporaires ; la Pologne en compte 32,3 %. Les chiffres pour la Belgique, le Danemark et l'Allemagne se situent autour de 17 %.

Quitter le domicile familial est un marqueur de la vie adulte. L'allongement des études mais aussi les difficultés d'insertion dans l'emploi ont contribué à reculer cet âge. Le report de la décohabitation familiale et de la mise en couple s'installe durablement (Van de Velde, 2008). En 2019, dans l'UE-28, l'âge moyen de la décohabitation familiale est de 25,9 ans. Les jeunes femmes quittent en moyenne plus tôt le domicile familial que les jeunes hommes. Il y a de grandes différences entre pays de ce point de vue, en lien avec les cultures nationales mais aussi avec le marché du travail des jeunes et les systèmes de protection sociale. À titre de comparaison, en 2019, l'âge moyen de la décohabitation familiale est de 23,6 ans en France, 21,1 ans au Danemark, 30,1 ans en Italie et 23,7 ans en Allemagne.

Entre 25 et 29 ans, la proportion de jeunes Européens (UE-28) habitant avec leurs parents est de 40,1 %. Ici aussi les différences entre pays sont importantes. En France, ils sont 22,3 %, en Allemagne 28,8 %, aux Pays-Bas 16,5 %, au Royaume-Uni 25 %, en Belgique 33,9 %, en Espagne 63,4 % et en Italie 66,5 %. Beaucoup de jeunes vivent une tension entre l'aspiration à l'autonomie et la dépendance financière à l'égard de la famille (Singly, 2000). L'épreuve de l'insertion professionnelle est aussi celle de l'insertion financière dans laquelle le travail joue un rôle clé (Plomb, 2018). Dans l'Europe des 28, en 2018, le taux de risque de pauvreté dans la population âgée de 18 à 64 ans est de 16,4 %, ce taux désignant les personnes qui ont un revenu inférieur à 60 % du revenu médian après transferts sociaux. Pour les jeunes âgés de 20 à 24 ans, ce taux est plus élevé, soit 22,7 %. En France, ce risque concerne 12,8 % des 18-64 ans et 19 % des 20-24 ans.

Ce portrait de la jeunesse est forcément incomplet et les moyennes masquent des différences importantes : entre les pays, entre les hommes et les femmes, entre les jeunes d'origines sociales différentes, entre les niveaux et la nature des diplômes, entre les parcours individuels. Malgré le manque de nuances

de ces données globales, il en ressort néanmoins le portrait d'une jeunesse, dont une partie significative est poussée à surinvestir dans l'éducation tout en restant malgré tout confrontée à la dévalorisation des diplômes et au déclassement social, et dont une autre partie disparaît des radars parce qu'elle sort de la norme. Les premières expériences du marché du travail sont pour beaucoup éloignées de l'emploi standard, de la porte d'entrée vers une intégration sociale accomplie. Les transitions vers le statut d'adulte se sont allongées et diversifiées ; elles sont profondément marquées par le chômage. Elles sont aussi faites d'allers et retours. La catégorie « jeunesse » désigne ainsi ce nouvel âge caractérisé pour beaucoup de jeunes par un parcours progressif et erratique vers la citoyenneté (Chevalier, 2018). Face à cette situation qui n'est pas un épiphénomène, ni un accident conjoncturel, les pouvoirs publics mettent en place depuis plusieurs décennies des politiques dédiées. Celles-ci sont largement orientées vers l'insertion, indépendamment d'une réflexion sur le rapport au travail des jeunes.

DES POLITIQUES PUBLIQUES CENTRÉES SUR L'OFFRE DE TRAVAIL

Depuis une trentaine d'années, les politiques en faveur de l'emploi des jeunes sont articulées autour de cinq leviers : la promotion de l'apprentissage, la formation professionnelle, les stages, les allègements des cotisations sociales dans le secteur marchand, avec ou sans contrepartie, et l'incitation à la création d'emplois spécifiques dans le secteur non marchand (Jugnot, 2015). L'efficacité de tous ces leviers reste un objet de discussion, notamment sur les points suivants : la concurrence entre qualifications et diplômes sur un marché du travail rationné et les effets de substitution réduisant l'emploi d'autres groupes sociaux ; les effets d'aubaine dans le secteur marchand ; le coût des emplois aidés dans le secteur non marchand ; la nature des emplois offerts ; la concurrence avec d'autres salariés ou statutaires, etc.

L'après-crise de 2008 et le taux de chômage sans précédent parmi la jeunesse ont donné un coup d'accélérateur aux travaux entamés par la Commission européenne pour promouvoir une garantie pour la jeunesse, à l'instar de ce qui se faisait déjà depuis une trentaine d'années dans certains pays scandinaves. « La mise en œuvre de la garantie jeunes est sans doute une des politiques du marché du travail les plus innovantes des dernières décennies » (Escudero, López Mourelo, 2018, p. 90). Elle a été mise en œuvre en 2013 et incitait les États membres à « veiller à ce que tous les jeunes de moins de 25 ans se voient proposer une offre de qualité (un emploi de qualité, une formation continue, un apprentissage ou un stage) dans les quatre mois suivant la perte de leur emploi ou leur sortie de l'enseignement formel » (Recommandation du Conseil, 22 avril 2013, art. 1).

Verónica Escudero et Eva López Mourelo ont réalisé une analyse comparative de la mise en œuvre de cette garantie dans les pays membres. Si les programmes

varient en fonction de leur conception, de leur mise en œuvre, et du contexte dans lequel ils sont développés, les autrices suggèrent néanmoins six prérequis pour qu'ils soient efficaces. Le premier concerne la clarté des critères d'éligibilité des dispositifs. L'évaluation menée en 2016 constate effectivement que les publics cibles ont été les jeunes les plus vulnérables sur le marché du travail. L'intervention précoce, dès les premiers mois de chômage, est un critère clé qui est plus difficile à respecter pour beaucoup de pays. Cela peut s'expliquer par le nombre important de jeunes à accompagner et le manque de cadres institutionnels adéquats pour le faire. Les pays apparaissent aussi inégalement armés pour mettre en œuvre ces programmes. Certains disposaient déjà de politiques et d'institutions centrées sur les difficultés des jeunes vis-à-vis du travail tandis que d'autres ont dû les bâtir de toutes pièces.

La gamme étendue des politiques est également déterminante. Dans ce domaine, les autrices constatent des actions assez généralisées au niveau des programmes de formation scolaire et professionnelle, les plus répandues étant la formation professionnelle, les stages et les contrats d'apprentissage. Des mesures de remédiation pour les cas de décrochage scolaire sont moins fréquentes sans doute, remarquent-elles, parce qu'elles nécessitent des réformes du système éducatif. La plupart des pays ont modernisé leur service public de l'emploi pour créer des cadres institutionnels adaptés. Il s'agissait plus souvent de renforcer les services existants que de créer des services additionnels d'intermédiation. Quant aux politiques actives du marché du travail visant à augmenter la demande, elles ont connu un succès plus limité. Les incitations sont généralement des subventions ou des réductions de coût à l'embauche. Les programmes de soutien aux jeunes entrepreneurs et les programmes de création d'emplois sont plus rares. En matière de ressources financières consacrées à la mise en œuvre de la garantie jeunesse, les autrices constatent des écarts très importants entre pays avec, fréquemment, des dépenses effectuées inférieures aux dépenses recommandées, ceci pour plus de 60 % des pays. L'insuffisance des ressources et la difficulté de fournir une intervention précoce semblent être les principaux points critiques de l'évaluation relevés par Escudero et López Mourelo. Nous ajouterons la faiblesse de l'action sur la demande.

Les chiffres parlent (voir tableau 1, p. 68) ; la situation des jeunes en 2019 n'est plus celle de 2013². Effets de conjoncture, effets de politiques dédiées ?

2. La méthode d'échantillonnage de l'enquête sur les forces de travail a été modifiée en 2017 : alors que, précédemment, l'échantillon était renouvelé chaque trimestre, l'interrogation se fait maintenant par panels (les mêmes personnes sont interrogées plusieurs fois au cours de l'année). La collecte de données est effectuée par un enquêteur. L'échantillon de la *Labour Force Survey* (LFS) exclut les personnes vivant dans des « ménages collectifs » (structures d'hébergement pour jeunes ou personnes handicapées, communautés religieuses, prisons, etc.). Quelques modifications ont également été apportées dans les méthodes de pondération de l'échantillon. Eurostat incite à la prudence dans l'utilisation de séries temporelles avant et après 2017.

Tableau 1. Évolution des taux de chômage, d'emploi et de NEET entre 2013 et 2019 pour les jeunes de 15 à 24 ans (en %)

	Taux de chômage			Taux d'emploi			Taux de NEET		
	2013	2019	Écart*	2013	2019	Écart*	2013	2019	Écart*
Union européenne - 28 pays	23,7	14,4	- 9,3	32,1	35,7	3,6	13,0	10,1	- 2,9
Autriche	9,7	8,5	-1,2	53,1	51,6	- 1,5	7,3	7,1	- 0,2
Allemagne	7,8	5,8	- 2	46,9	48,5	1,6	6,3	5,7	- 0,6
Belgique	23,7	14,2	- 9,5	23,6	26,6	3	12,7	9,3	- 3,4
Bulgarie	28,4	8,9	- 19,5	21,2	21,8	0,6	21,6	13,7	- 7,9
Chypre	38,9	16,6	- 22,3	23,5	32,4	8,9	18,7	13,7	- 5
Croatie	50,0	16,6	- 33,4	14,9	27,7	12,8	19,6	11,8	- 7,8
Danemark	14,8	10,1	- 4,7	49,5	55,0	5,5	6,6	7,7	1,1
Espagne	55,5	32,5	- 23	16,8	22,3	5,5	18,6	12,1	- 6,5
Estonie	18,7	11,1	- 7,6	32,4	39,7	7,3	11,3	6,9	- 4,4
Finlande	19,9	17,2	- 2,7	41,5	44,6	3,1	9,3	8,2	- 1,1
France	24,1	19,6	- 4,5	28,4	29,7	1,3	11,2	10,6	- 0,6
Grèce	58,3	35,2	- 23,1	11,8	14,6	2,8	20,4	12,5	- 7,9
Hongrie	26,6	11,4	- 15,2	20,1	28,5	8,4	15,5	11,0	- 4,5
Irlande	26,7	12,5	- 14,2	36,6	41,2	4,6	16,4	10,1	- 6,3
Italie	40,0	29,2	- 10,8	16,3	18,5	2,2	22,2	18,1	- 4,1
Lettonie	23,2	12,4	- 10,8	30,2	31,8	1,6	13,0	7,9	- 5,1
Lituanie	21,9	11,9	- 10	24,6	32,9	8,3	11,1	8,6	- 2,5
Luxembourg	15,5	17,0	1,5	21,9	28,7	6,8	5,0	5,6	0,6
Malte	12,7	9,2	- 3,5	46,7	50,9	4,2	9,9	8,0	- 1,9
Pays-Bas	13,2	6,7	- 6,5	60,1	65,3	5,2	5,6	4,3	- 1,3
Pologne	27,3	9,9	- 17,4	24,2	31,7	7,5	12,2	8,1	- 4,1
Portugal	38,1	18,3	- 19,8	21,7	28,0	6,3	14,1	8,0	- 6,1
Roumanie	23,7	16,8	- 6,9	22,9	24,7	1,8	17,0	14,7	- 2,3
Royaume-Uni	20,7	11,2	- 9,5	46,3	50,3	4	13,2	10,5	- 2,7
Slovaquie	33,7	16,1	- 17,6	20,4	24,9	4,5	13,7	10,3	- 3,4
Slovénie	21,6	8,1	- 13,5	26,5	33,3	6,8	9,2	7,0	- 2,2
Suède	23,5	20,1	- 3,4	41,7	43,9	2,2	7,5	5,5	- 2
Tchéquie	19,0	5,6	- 13,4	25,6	28,0	2,4	9,1	5,7	- 3,4

* Écart 2013-2019. Source : données Eurostat, 2013, 2019.

Probablement les deux conjugués. Les chiffres sont encourageants pour la plupart des pays. On notera néanmoins la part importante des contrats temporaires parmi les jeunes salariés de cette tranche d'âge : 42,8 % pour la moyenne européenne, 69,5 % en Espagne et 5,6 % en Roumanie. Neuf pays comptent plus d'un poste salarié sur deux, onze pays plus d'un quart des emplois salariés. La France en compte 56,1 %. Entre 2013 et 2019, ces chiffres n'ont connu qu'une faible variation pour l'ensemble des pays, hormis la Belgique (+ 15,7 %, avec 48,5 % en 2019), le Danemark (+ 13,1 %, avec 34 % en 2019), l'Italie (+ 10,6 %, avec 63,3 % en 2019), la Hongrie (- 12,3 %, avec 12,4 % en 2019) et la Slovaquie (- 11,8 % avec 61,8 % en 2019).

Les études qualitatives qui se sont intéressées à l'expérience subjective des jeunes accompagnés montrent cependant les limites de ces programmes dédiés aux jeunes. L'approche par les « capacités » développée par Amartya Sen (2012), économiste indien et fondateur d'une nouvelle théorie de la justice sociale, permet de souligner les limites des politiques actuelles d'activation centrées uniquement sur l'élimination des obstacles individuels d'accès à l'emploi sans prendre (suffisamment) en compte la réalité des contextes économiques et institutionnels dans lesquels les individus sont ancrés. Selon cette perspective, l'action sur les facteurs individuels est certes nécessaire, mais est à elle seule insuffisante si elle n'est pas accompagnée conjointement d'actions d'égalisation d'opportunités d'emploi et de mise à disposition de supports collectifs permettant de saisir concrètement ces possibilités qui, à défaut de tels soutiens, restent formelles. Sen met en exergue les limites de politiques « ressourcistes » censées garantir l'égalité des citoyens. Donner à tous un accès à des ressources collectives (formation, accompagnement, etc.) est une illusion d'égalité, mais c'est pourtant la conception qui fonde les politiques du modèle social-démocrate. L'économiste plaide pour une attention à la capacité inégalitaire qu'ont les individus de transformer ces ressources en réalisations librement choisies. Des politiques publiques qui voudraient s'attaquer plus efficacement au chômage doivent, selon lui, agir à trois niveaux : au niveau de l'individu (ce que font les politiques d'activation), au niveau de l'environnement, c'est-à-dire du marché du travail, et au niveau institutionnel, c'est-à-dire de l'ensemble des règles, procédures, acteurs intermédiaires qui organisent la gestion du travail et de l'emploi. La logique de l'activation met surtout l'accent sur l'individu ; elle ne s'attaque pas aux conditions de réalisation de ce qui est attendu des individus ainsi « activés ». Selon Sen, on ne peut appeler à l'exercice de la responsabilité individuelle – dans ce cas se former pour se

L'approche par les « capacités » permet de souligner les limites des politiques actuelles d'activation centrées uniquement sur l'élimination des obstacles individuels d'accès à l'emploi sans prendre (suffisamment) en compte la réalité des contextes économiques et institutionnels dans lesquels les individus sont ancrés.

(ré)insérer sur le marché de l'emploi – si les moyens de cette liberté réelle ne sont pas donnés – ici notamment des opportunités effectives d'emploi. Les politiques ciblant la demande de travail sont insuffisantes pour donner une issue positive aux politiques ciblées sur l'offre de travail. « Développer l'emploi est parmi les tâches les plus urgentes. Comment diable l'Europe peut-elle tolérer si facilement aujourd'hui un tel chômage ! » (Sen, 1997, p. 182.)

Des chercheurs pointent également une forme d'institutionnalisation du travail gratuit pour les jeunes en insertion, en particulier pour les moins diplômés et les plus éloignés de l'emploi (Plomb, 2018 ; Angelis, Luigi, 2018). La « gratuitisation » du travail questionne la composante méritocratique du travail selon laquelle les efforts sont récompensés. Elle transforme le rapport moral au travail et brouille les frontières entre travail et formation. Gianluca de Angelis et Nicola de Luigi (2018, p. 131), en s'intéressant aux jeunes italiens en formation professionnelle, constatent que « l'éducation des travailleurs de demain passe par la non-reconnaissance de leur travail développé en dehors de l'emploi ». Le rapport à la vie professionnelle s'élabore dès l'enfance et se façonne pendant le processus d'insertion (Longo, 2018). Il a ses racines dans le passé et construit une projection dans l'avenir. Pour les jeunes non diplômés, les identités professionnelles se construisent dans les segments les moins stabilisés du marché du travail (l'emploi temporaire, les stages, le travail à temps partiel, des expériences d'insertion). Finalement, « l'action publique s'intéresse davantage à l'insertion des jeunes non diplômés qu'à leur rapport au travail » (Gaviria, Mélo, 2018, p. 59).

Le revenu inconditionnel est également réapparu avec force dans le débat public, à la faveur de prévisions catastrophistes qui annoncent la disparition de 50 % des emplois³ à la suite de la numérisation de l'économie (Valenduc, Vendramin, 2019). Il est intéressant de noter que le regain d'intérêt pour les discours autour de la fin du travail figure souvent parmi les prémisses des partisans du revenu de base. Les visions d'un tel revenu oscillent entre un projet d'utopie mobilisatrice visant à déconnecter le revenu du travail et la requalification de formes d'allocations de remplacement (Van Parijs, Vanderborght, 2017). Une recherche menée en Belgique francophone en 2015 questionnait des jeunes âgés de 18 à 30 ans, actifs ou sans emploi et de tous niveaux de qualification, sur la perspective d'un revenu inconditionnel (Vendramin, 2020). Ce questionnement a été abordé dans le contexte d'une recherche plus vaste sur les significations du travail et les attentes à l'égard de celui-ci. Les jeunes interrogés ont majoritairement dépeint une vision hésitante, assez critique du revenu inconditionnel. L'image la plus fréquemment associée au revenu inconditionnel est celle d'une allocation de

3. C'est en 2013 qu'un premier rapport (Frey, Osborne, 2013) va semer le doute et entraîner une série d'études autour de prévisions alarmistes en matière d'emploi suite à la numérisation de l'économie. Notons que toutes ces études ne sont pas convergentes (Valenduc, Vendramin, 2019).

remplacement qui ne dit pas son nom. Une telle allocation peut certes, aux yeux des jeunes interrogés, trouver des justifications dans la réponse à des situations critiques (pauvreté, handicap, accidents de la vie) mais pas comme substitut au travail.

La notion de mérite est toujours présente dans les propos des jeunes interrogés et un revenu sans condition et sans travail préalable est perçu de manière ambiguë. L'idée de recevoir de l'argent sans contrepartie est considérée comme difficilement acceptable. L'éthique du devoir, qui a profondément marqué les sociétés occidentales au cours des siècles derniers, est toujours présente, en particulier dans les milieux ouvriers et populaires où l'éthique du travail est au cœur de la socialisation. Le sentiment que le travail est un devoir vis-à-vis de soi-même et de la société est encore largement partagé. Par ailleurs, les jeunes interrogés déclarent aussi qu'un revenu inconditionnel ne permet pas un équilibre que seul le travail peut assurer. Ils évoquent ce que le travail apporte à leurs yeux et ce qu'un tel revenu ne peut pas procurer : la possibilité de s'épanouir, une image positive de soi, le sentiment de participer à la société, l'utilité sociale, la capacité de donner un sens à sa vie. Le revenu inconditionnel pourrait certes introduire des aménagements à la marge, mais sans remettre en cause les fondements et la place du travail dans les sociétés contemporaines. L'accent sur le caractère instrumental d'un revenu universel – la part de sécurité qu'il peut apporter – met en exergue la dimension expressive à laquelle il ne paraît pas susceptible d'ouvrir d'horizons, alors que le travail est perçu comme le lieu par excellence de cette réalisation personnelle.

Les réponses à l'enquête *International Social Survey Programme* (ISSP⁴) 2015 vont dans le même sens avec, en Allemagne, 78 % des jeunes âgés de 18 à 30 ans qui déclarent être d'accord avec la proposition « je souhaiterais avoir un emploi rémunéré même si je n'avais pas besoin d'argent ». 70 % des jeunes en France dans la même tranche d'âge partagent cet avis, également 67 % en Belgique, 60 % en Espagne et 74 % en Suède. Aucune allocation ne semble à même de remplacer l'expérience du travail, ni de procurer la reconnaissance et l'identité dont il est porteur.

UN TRAVAIL QUI RESTE AU CŒUR DE L'INTÉGRATION SOCIALE

Trouver une place dans la société, accéder à des droits étendus, être reconnu et être fier de soi restent des composantes de la vie collective et de l'identité sociale intrinsèquement liées au travail (Vendramin, 2020). Le processus de spécialisation des sociétés modernes étudié par Émile Durkheim (1893)

4. L'ISSP est un dispositif d'enquête au niveau international, créé en 1985, qui regroupe aujourd'hui une quarantaine de pays. Tous les deux ans, des enquêtes d'opinion sur des thèmes importants en sciences sociales sont réalisées afin de permettre des mises en perspective multiculturelles et multinationales. Un module rotatif « *work orientation* » a été réalisé en 1989, 1997, 2005 et 2015.

montre comment l'interdépendance entre les individus produit la solidarité sociale nécessaire à l'intégration dans la société. Participer à l'activité productive donne ainsi une position sociale, une place et une fonction articulées et complémentaires à celles des autres membres de la société. Cette participation inclut l'individu dans un vaste système de solidarité et lui donne un sentiment d'utilité sociale.

De nombreux travaux ont montré l'épaisseur de la signification du travail⁵. Des composantes fondamentales traversent la subtilité des différentes approches du sens accordé à celui-ci, à savoir les dimensions instrumentale, sociale et expressive. Avoir un travail, c'est assurer sa sécurité d'existence à travers un revenu régulier, c'est aussi participer à la vie sociale, s'inscrire dans des réseaux de relations sociales. Avoir une vie professionnelle donne aussi l'opportunité de montrer qui l'on est, de développer ses compétences,

Si l'intégration dans le travail peut être minimale et pénible en raison de la nature du travail et de l'emploi, l'absence d'emploi est la situation ultime qui prive l'individu des fondements de son intégration. Ainsi, les NEET n'ont plus de visibilité sociale ; ils disparaissent des statistiques et n'ont pas d'existence administrative. Ils sont définis par une triple négation.

de se sentir utile et reconnu. Cette signification contemporaine du travail a des racines historiques (Méda, 1995 ; Méda, Vendramin, 2013). Longtemps méprisé et considéré comme une activité pénible, le travail est d'abord devenu un facteur de production procurant un revenu, un moyen au service d'une fin. Le travail sera ensuite défini comme l'essence de l'homme, c'est-à-dire une activité humaine qui permet à l'homme de s'exprimer et de transformer le monde. Cette composante expressive du travail ne pourra toutefois se concrétiser qu'à partir de la moitié du xx^e siècle, lorsque les conditions seront réunies pour glisser d'un ethos du devoir à un ethos de l'épanouissement : à savoir, lorsque sera garantie l'assurance de subvenir aux besoins liés à la survie et à la sécurité, les attentes de réalisation de soi et d'épanouissement pourront s'exprimer. Ce glissement sera porté par le développement de l'État social et surtout par l'explosion des taux de croissance qui rendront réalisable et accessible ce qui n'apparaissait jusqu'alors que comme une utopie : faire du travail-devoir un plaisir. Le développement de la société salariale va ensuite mettre en place des droits dérivés du travail pour protéger les travailleurs (droit du travail et de la protection sociale). Le travail devient alors également un emploi et il va être apprécié non seulement pour le revenu qu'il procure ou pour l'expression de soi qu'il permet, mais aussi pour les droits auxquels il donne accès. Ces significations du travail qui se sont développées au fil des derniers siècles constituent toujours l'essence de

5. Voir notamment Méda, Vendramin (2013) ; Mercure, Vultur (2010) ; Mercure (2020) ainsi que la synthèse de littérature de Lorient (2017).

ce que travailler représente dans les sociétés contemporaines occidentales et le terreau duquel émerge les attentes à l'égard du travail et de l'emploi. La norme d'emploi qui se construit à partir de ces racines a pris la forme d'un compromis social global qui constitue un puissant facteur d'intégration des travailleurs dans la société. Le travail donne une rémunération, un statut assorti de droits sociaux et une identité sociale. Il est le support à la citoyenneté sociale. La clé de l'intégration sociale est l'« emploi standard », qui a valeur de modèle car il donne accès à tous les droits dérivés du travail et à la reconnaissance sociale.

Ces attentes sont venues buter sur un monde du travail en profonde transformation et sur une fragilisation des situations professionnelles. Depuis les années 1970, le monde du travail connaît de profonds bouleversements et l'intégration par le travail prend des formes plus ou moins abouties. Occuper un emploi n'assure plus *a priori* une pleine intégration sociale. C'est ce que décrit Serge Paugam (2007) à travers l'intégration disqualifiante ou Richard Sennett (2000) lorsqu'il parle de travail sans qualités ou encore Robert Castel (1995) avec le concept de désaffiliation. Si l'intégration dans le travail peut être minimale et pénible en raison de la nature du travail et de l'emploi, l'absence d'emploi est la situation ultime qui prive l'individu des fondements de son intégration. Ainsi, les NEET n'ont plus de visibilité sociale ; ils disparaissent des statistiques et n'ont pas d'existence administrative. Ils sont définis par une triple négation.

En dépit de conditions de travail qui se sont fortement transformées et de l'augmentation de maux et d'insatisfactions liés au travail, l'importance de ce dernier est attestée. Les grandes enquêtes internationales corroborent cette perspective : dans les vagues successives de l'enquête *European Value Survey* (EVS⁶), seule une minorité de personnes interrogées – moins de 20 % dans quasiment tous les pays – déclarait en 2008 (mais aussi en 1990 et en 1999) que le travail n'est « pas très important » ou « pas important du tout » dans leur vie. Le module « *work orientation* » de l'enquête ISSP 2015 débouche sur des résultats qui pointent également l'importance du travail.

CONCLUSION

Si le contexte actuel est celui d'un effritement de la condition salariale auquel s'ajoute un retour du débat sur la fin du travail, la dimension intégrative du travail et son caractère souhaitable semblent peu affectés. Les jeunes, en dépit de conditions complexes et laborieuses d'entrée dans la vie active, restent porteurs d'un rapport au travail relativement traditionnel, marqué

6. L'acronyme EVS désigne les enquêtes sur les valeurs des Européens qui ont vu le jour en 1981. Lors de la première vague, neuf pays européens participaient à l'enquête. Ils sont actuellement 47. L'enquête comprend désormais quatre vagues : 1981, 1990, 1999, 2008 et 2018 (dont les résultats n'ont pas encore paru).

d'un sens de l'éthique et du devoir, mais aussi investi d'attentes expressives fortes. Si le travail échoue de plus en plus souvent à assurer son rôle d'intégrateur social, il reste néanmoins perçu comme tel et aucune alternative au travail ne semble se dessiner. Après des décennies d'efforts sur l'offre de travail des jeunes, peut-être est-il temps de se centrer sur les politiques de demande de travail et de rouvrir également les réflexions sur le partage du travail. Peut-être est-il temps de souligner avec le groupe d'experts sur l'emploi chez les jeunes au Canada (2017, p. 6) que « [n]ous avons besoin des jeunes pour bâtir et soutenir l'économie de demain [et que l]a base même de notre société est menacée lorsque les jeunes ont de la difficulté à se tailler une place en raison de changements dans la nature du travail et dans les conditions sociales ».

■ BIBLIOGRAPHIE

ANGELIS G. DE, LUIGI N. DE, 2018, « Jeunes Italiens sans diplôme en formation professionnelle : quel rapport au travail? », *Agora débats/jeunesses*, n° 79, p. 119-134.

CASTEL R., 1995, *Les métamorphoses de la question sociale. Une chronique du salariat*, Paris, Gallimard.

CHEVALIER T., 2018, *La jeunesse dans tous ses États*, Paris, Presses universitaires de France.

DURKHEIM É., [1893] 2007, *De la division du travail social*, Paris, Presses universitaires de France.

DURU-BELLAT M., 2006, *L'inflation scolaire. Les désillusions de la méritocratie*, Paris, Le Seuil.

ECKERT H., 2018, « Diplômés/non-diplômés en France : une critique de la distinction au regard de la dévalorisation des diplômes », *Agora débats/jeunesses*, n° 79, p. 87-102.

ESCUDERO V., LÓPEZ MOURELO E., 2018, « La garantie européenne pour la jeunesse. Bilan systématique des mises en œuvre dans les pays membres », *Travail et emploi*, n° 153, p. 89-122.

FREY C. B., OSBORNE M. A., 2013, *The Future of Employment : How Susceptible Are Jobs to Computerisation?*, Document de travail du Programme on the Impacts of Future Technology, Oxford (Royaume-Uni), University of Oxford.

GAVIRIA S., MÉLO D., 2018, Introduction « Rapports au travail ici et ailleurs : articulations et tensions », *Agora débats/jeunesses*, n° 79, p. 54-66.

GROUPE D'EXPERTS SUR L'EMPLOI CHEZ LES JEUNES, 2017, *13 voies pour moderniser l'emploi des jeunes au Canada. Stratégie pour un nouveau monde du travail*, Rapport pour le Gouvernement du Canada.

JUGNOT S., 2015, « Politiques d'emploi en faveur des jeunes : quels leviers pour quels effets ? », *Cahiers de l'action*, n° 45, p. 17-20.

LONGO M. E., 2018, « Rapports des jeunes au travail, pratiques d'emploi et diplômes. L'amalgame des parcours différenciés », *Agora débats/jeunesses*, n° 79, p. 67-85.

LORIOL M., 2017, *Le(s) rapport(s) des jeunes au travail. Revue de littérature (2006-2016)*, Rapports d'étude, INJEP.

MÉDA D., 1995, *Le travail : une valeur en voie de disparition*, Paris, Aubier.

MÉDA D., VENDRAMIN P., 2013, *Réinventer le travail*, Paris, Presses universitaires de France.

MERCURE D. (dir.), 2020, *Les transformations contemporaines du rapport au travail*, Laval, Presses universitaires de Laval.

MERCURE D., VULTUR M., 2010, *La signification du travail. Nouveau modèle productif et ethos du travail au Québec ?*, Laval (Canada), Presses de l'Université Laval.

PAUGAM S., 2007, *Le salarié de la précarité. Les nouvelles formes de l'intégration professionnelle*, Paris, Presses universitaires françaises.

PEUGNY C., 2009, *Le déclassement*, Paris, Grasset.

PLOMB F., 2018, « Le rapport au travail face à la diversité des mondes économiques des jeunes. Insertion financière et professionnelle des jeunes sans formation en Suisse », *Agora débats/jeunesses*, n° 79, p. 103-117.

SEN A., 1997, « L'inégalité, le chômage et l'Europe d'aujourd'hui », *Revue internationale du travail*, n° 2, vol. 136, p. 169-186.

SEN A., 2012, *L'idée de justice*, Paris, Flammarion.

SENNETT R., 2000, *Le travail sans qualités. Les conséquences humaines de la flexibilité*, Paris, Albin Michel.

SINGLY F. DE, 2000, « Penser autrement la jeunesse », *Lien social et politiques*, n° 43, p. 9-21.

VALENDUC G., VENDRAMIN P., 2019, « La fin du travail n'est pas pour demain », *Note de prospective European Trade Union Institute*, n° 6, mars.

VAN DE VELDE C., 2008, *Devenir adulte. Sociologie comparée de la jeunesse en Europe*, Paris, Presses universitaires de France.

VAN PARIJS P., VANDERBORGH Y., 2017, *Basic Income. A Radical Proposal for a Free Society and Sane Economy*, Cambridge (États-Unis), Harvard University Press.

VENDRAMIN P., 2020, « Rapport au travail des jeunes et revenu inconditionnel : éthique du travail et attentes expressives », in MERCURE D. (dir.), *Les transformations contemporaines du rapport au travail*, Laval (Canada), Presses de l'Université Laval, p. 109-124.

VENDRAMIN P., 2020, « Le travail, le grand intégrateur » in PAUGAM S., *50 questions de sociologie*, Paris, Le Seuil, p. 93-101.

■ L'AUTRICE

Patricia Vendramin

patricia.vendramin@uclouvain.be

Docteure en sociologie, professeure à l'Université catholique de Louvain (UCLouvain) en Belgique ; présidente de la faculté ouverte de politique économique et sociale et titulaire de la chaire Travail-Université.

Thèmes de recherche : transformations du monde du travail.

A notamment publié

MÉDA D., VENDRAMIN P., 2013, *Réinventer le travail*, Paris, Presses universitaires de France.

VALENDUC G., VENDRAMIN P., 2019, « La fin du travail n'est pas pour demain », *Note de prospective European Trade Union Institute*, n° 6, mars.

VENDRAMIN P., 2020, « Rapport au travail des jeunes et revenu inconditionnel : éthique du travail et attentes expressives », in MERCURE D. (dir.), *Les transformations contemporaines du rapport au travail*, Laval (Canada), Presses de l'Université Laval, p. 109-124.